

# COMITE DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE L'YONNE

## RAPPORT D'ACTIVITES 2021





# 2021

## SOMMAIRE

1)	Mot de la Présidente .....	Page 4
2)	Présentation du Conseil d'Administration .....	Page 5
3)	Mot de la Direction .....	Page 6
4)	Organigramme .....	Page 7
5)	Carte d'implantation .....	Page 8
6)	Les financeurs .....	Page 9
7)	2021 en chiffres .....	Page 10
8)	Activité des pôles .....	Page 11

### LE POLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

Le service AEMO .....	Page 12
Le service AER .....	Page 13
Le service SICMO .....	Page 14

### LE POLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Le service de Visites Médiatisées .....	Page 15
Le service de Médiation Familiale .....	Page 16

### LE POLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS

Le service STUDIOS - MNA .....	Page 17
--------------------------------	---------

### LE POLE JUDICIAIRE :

Le service d'Investigation Educative .....	Page 18
Le service de Réparation pénale .....	Page 19
La prévention de la délinquance .....	Page 20

9)	Ressources humaines .....	Page 21
10)	Focus sur les services techniques et administratifs .....	Page 22
11)	Perspectives .....	Page 23
12)	Partenaires .....	Page 24
13)	Annuaire des services .....	Page 25
14)	Glossaire .....	Page 26

## Le MOT DE LA PRESIDENTE



*Le Comité de protection de l'enfance (CPEY), association à but non lucratif, occupe une place importante dans la protection de l'enfance de l'Yonne. Son premier service a ouvert en 1954. C'était celui des enquêtes sociales qui, depuis, est devenu le service des mesures judiciaires d'investigation éducative ; il était destiné à mesurer s'il y avait un danger pour les enfants au domicile de leurs parents et les aides qui pouvaient être apportées.*

*Depuis cette date, évoluant au fil des ans pour s'adapter aux besoins des enfants et des familles, le CPEY, sous l'égide de son Conseil d'administration, a créé, et crée encore de nouveaux services.*

*Aujourd'hui ses neuf services accompagnent plus de **1 375** enfants et adolescents, et leurs familles. Ils sont regroupés en quatre pôles, **un pôle d'intervention en milieu ouvert** (service d'action éducative en milieu ouvert, service d'action éducative renforcée, service d'intervention continue en milieu ouvert) **un pôle de soutien à la parentalité** (service de visite médiatisée, service de médiation familiale), **un pôle d'accompagnement vers l'autonomie d'adolescents et de jeunes majeurs** (service studios, service mineurs non accompagnés) **et un pôle judiciaire** (service d'investigation éducative, service de réparation pénale).*

*Son budget approche 6 millions d'euros ; il est financé par le Conseil Départemental de l'Yonne pour l'essentiel (88%), mais également par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (10%) ainsi que par la Caisse d'Allocations Familiales (2%) et quelques communes.*

*90 salariés placés sous l'autorité d'une équipe de direction, pour l'essentiel des travailleurs sociaux, mais aussi des personnels paramédicaux, administratifs et des services généraux, mettent au service de l'association - forte des engagements humains et des valeurs qui la fondent - leur motivation, leurs qualifications et leurs compétences pour assurer les missions essentielles qui leur sont confiées.*

**La présidente**

**Joëlle Voisin**

## Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Joëlle VOISIN</b>	Présidente
<b>Elisabeth GERARD-BILLEBAULT</b>	Vice-Présidente
<b>Gérard BRUN</b>	Secrétaire
<b>Amine HIRIDJEE</b>	Trésorier
<b>Françoise BOURCIER</b>	Membre
<b>Eliane MAGNE</b>	Membre
<b>Dominique BOUTROLLE</b>	Membre
<b>Noémie DEGY</b>	Membre
<b>Robert DIEZ</b>	Membre
<b>Laurence CHARRIER</b>	Membre



## Le MOT DE LA DIRECTION

**Cette année 2021 a vu se poursuivre la dynamique de changement au sein du CPEY.** Souhaité par les uns et redouté par les autres – c'est la question des risques et des opportunités - , facteur de motivation et générateur de stress, le changement est un processus incontournable dans les organisations sociales. Il est la conséquence d'un environnement sociétal mouvant, soumis à de multiples variables qui sont liées à l'évolution législative et administrative, à la conjoncture économique et politique, à l'évaluation des besoins des publics.

Au CPEY, la dynamique de changement s'opère dans les services éducatifs, administratifs, comptables et technique depuis plusieurs années, et plus particulièrement depuis deux ans. Nous tenons à remercier tous les professionnels pour leur engagement quotidien au bénéfice des publics accompagnés.

Au-delà d'une communication régulière de la direction à l'ensemble des salariés sur les orientations retenues et l'évolution des projets, ce sont les chefs de service qui accompagnent les équipes dans la conduite du changement. Pour ce faire, ils bénéficient d'un espace individuel et collectif de renforcement des compétences en management – formation dispensée par une coach certifiée. Nous tenons à saluer leur détermination pour mener à bien leurs missions.

**L'amélioration continue de la qualité** de nos prestations est une préoccupation majeure de la gouvernance associative. Elle vise à garantir une réponse au plus près des besoins des enfants et des familles en difficulté, avec le souci à la fois de la personnalisation de l'offre de service et de l'optimisation des ressources. Au cours de cette année, nous avons ciblé nos actions autour :

- De la centration sur les besoins fondamentaux de l'enfant

- De l'harmonisation des pratiques des professionnels au sein de chaque dispositif

- De l'équité des prestations sur le territoire

- De la pluridisciplinarité des équipes de milieu ouvert renforcé

- D'une culture de l'évaluation et de référentiels communs

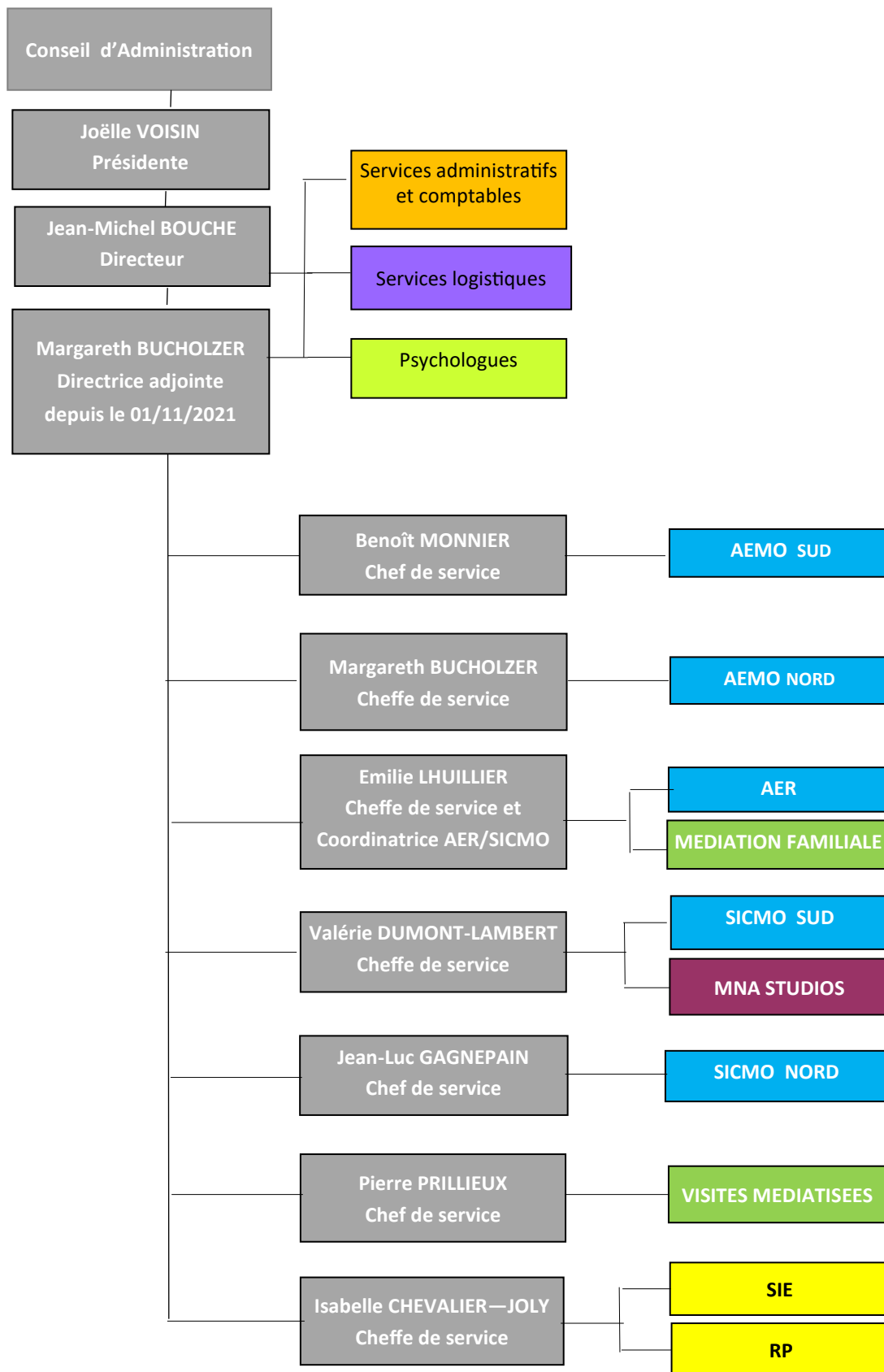
- D'une culture du management qui vise la réduction des risques psychosociaux et un accompagnement plus efficient des professionnels et des équipes

- De l'évolution des moyens technologiques (téléphones mobiles, ordinateurs portables, installation d'un serveur informatique)

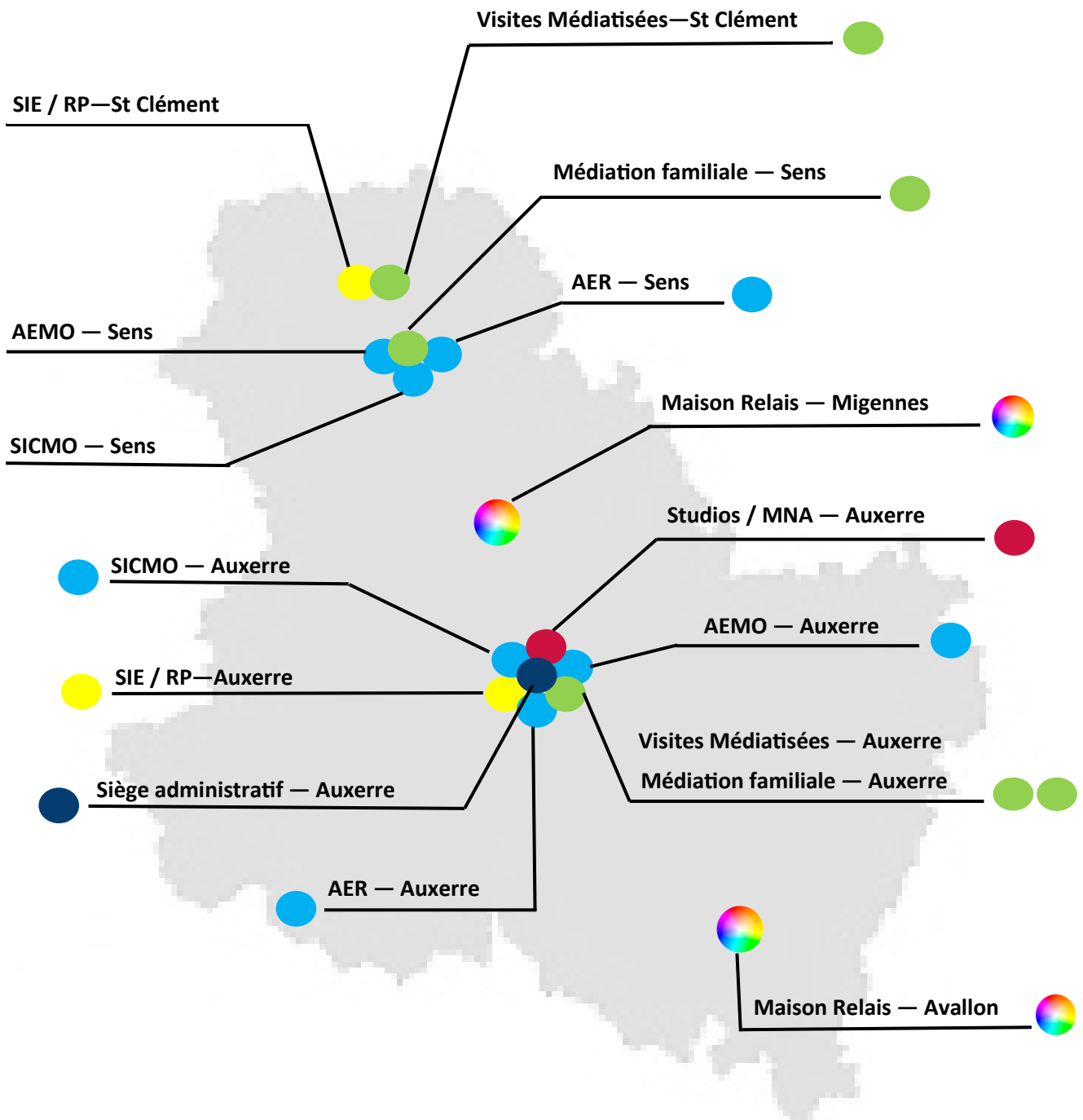
**Les difficultés de recrutement de travailleurs sociaux** n'ont pas toujours permis de réaliser l'activité prévisionnelle des services. Cette tendance nationale est préoccupante et doit nous amener à réfléchir à une politique différente de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.



# ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



# CARTE D'IMPLANTATION



- Le pôle d'intervention en milieu ouvert
- Le pôle de soutien à la parentalité
- Le pôle d'accompagnement vers l'autonomie d'adolescents et de jeunes majeurs
- Le pôle judiciaire



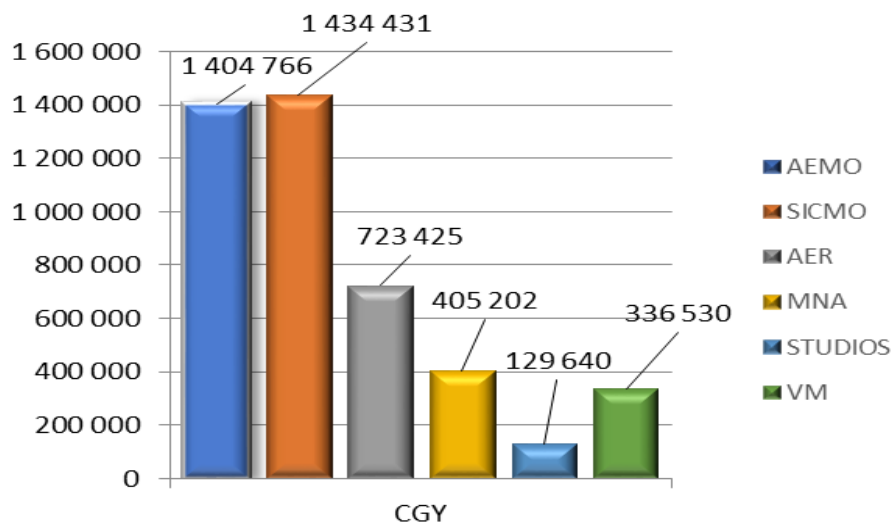
# LES FINANCEURS

## FINANCEMENT GLOBAL

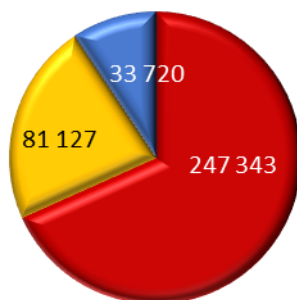
4 941 181 €



## FINANCEMENT CONSEIL DEPARTEMENTAL : 4 433 994 €

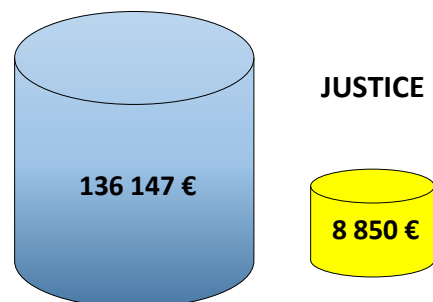


## PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE + AUTRES FINANCEURS (projet prévention)



■ SIE    ■ RP    ■ PROJET PREVENTION

## CAF



MEDIATION FAMILIALE

# 2021 EN CHIFFRES

---



**1375** MINEURS  
ACCOMPAGNÉS



**93** SALARIÉS



**4** STAGIAIRES



**4** PÔLES  
D'INTERVENTION



**9** SERVICES



**9** ADMINISTRATEURS



**5 666 321**  
MILLIONS D'EUROS  
DE BUDGET ANNUEL

# ACTIVITES DES POLES



## LE POLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

Le service AEMO (414 mesures)

Le service AER (65 mesures)

Le service SICMO (90 mesures)

## LE POLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

Le service de Visites Médiatisées (1705 actes CD89 / 484 actes ASE75)

Le service de Médiation Familiale (85 mesures)

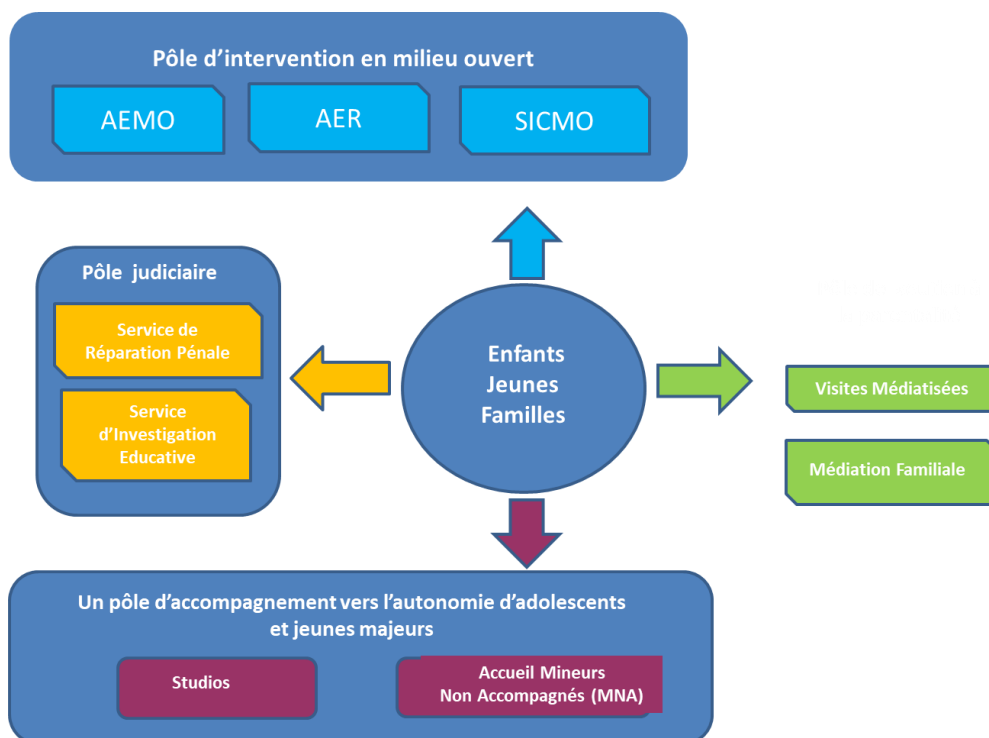
## LE POLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS

Le service Studios (9 jeunes) et Mineurs Non Accompagnés (18 jeunes)

## LE POLE JUDICIAIRE

Le service d'Investigation Educative (135 MJIE)

Le service de Réparation Pénale (100 mesures)





# POLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

AEMO



## Chiffres clés

652

enfants suivis en 2021  
( 273 filles 379 garçons)

23 mois

Durée moyenne de  
prise en charge

11 ans

Age moyen des enfants

Dont 381

Enfants suivis au 31/12/21

77%

Enfants de parents  
séparés

62%

Enfants victimes de  
conflits parentaux

## Qu'est-ce que l'AEMO ?

L'action éducative en milieu ouvert est une mesure ordonnée par le Juge des enfants qui vise à faire cesser ou réduire le danger pour l'enfant dans son milieu familial. Le travailleur social doit apporter aide et conseil à la famille et suivre le développement de l'enfant (art. 375-2 du Code Civil).

Effectif de 30 enfants par travailleur social.

### **2 équipes sur SENS et AUXERRE**

15,3 ETP éducateurs/AS

2 psychologues, 2 secrétaires

1 coordinatrice

2 chefs de service

## Le processus d'intervention

Évaluation de la situation globale de la famille dans les 3 premiers mois et co-construction du projet personnalisé avec la famille et l'enfant.

Contact physique avec la famille a minima mensuel. Concertation avec les partenaires et intervenants auprès de la famille, orientation vers les dispositifs de droit commun.

Réunion de synthèse deux mois avant l'échéance avec 3 travailleurs sociaux, la psychologue, le chef de service, les partenaires éventuels.

Entretiens individuels réguliers entre le Chef de service et les membres de l'équipe (point sur les mesures), réunions de fon-

ctionnement hebdomadaires.

## Perspectives

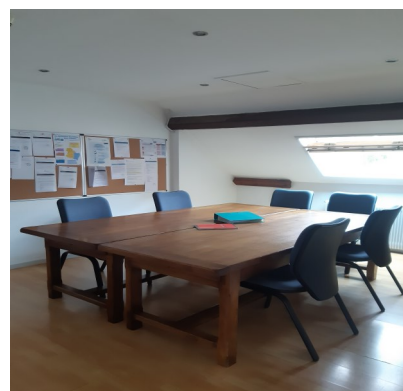
Doter les professionnels d'outils supplémentaires par la formation (l'Evaluation en Protection de l'Enfance, F. ALFOLDI ; initiation et perfectionnement Word; secourisme au travail) .

Inviter un représentant de la PJJ pour présenter le nouveau Code de la Justice Pénale des Mineurs.

Participer à la formation des nouveaux travailleurs sociaux et éducateurs PJJ.

Participer aux Assises territoriales organisées dans le cadre de l'élaboration du nouveau schéma départemental.

Favoriser la participation des salariés à la vie de l'association.



# POLE INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

AER

Chiffres clés

150

Mineurs accompagnés  
Pour 78 familles

80

Mineurs admis dans  
l'année

46 AED - R

34 AEMO - R

10 ans

Age moyen des enfants

33 de 0 à 5 ans

66 de 6 à 12 ans

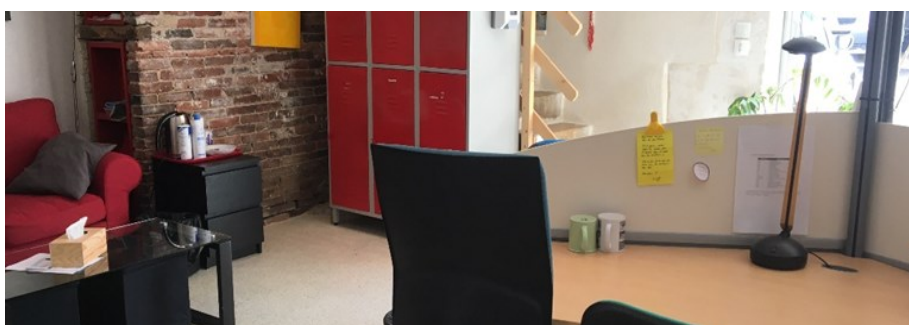
51 ados de 13 à 17 ans

10 mois

Durée moyenne de prise  
en charge

2 mois la plus courte

22 mois la plus longue



## Qu'est-ce que l'AER ?

Le service AER (Accompagnement Educatif Renforcé) exerce des mesures d'AED et d'AEMO Renforcées. Ces interventions consistent en une approche globale de la situation familiale et visent à maintenir l'enfant dans son milieu habituel. Comme toute mesure de protection de l'enfance, la finalité est de mettre fin à la situation de danger ou de risque dans laquelle se trouve l'enfant.

## Perspectives

- Poursuivre et développer le partenariat dans un souci de cohérence et de coordination au bénéfice des enfants et de leur famille
- Stabiliser l'équipe pluridisciplinaire
- Affiner les compétences de chacun par la formation collective et individuelle

## Témoignage de Marine (stagiaire)

« Le service AER est composé d'une équipe pluridisciplinaire avec des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, une psychologue et une infirmière. Cette équipe intervient au domicile auprès des enfants en difficulté. Une cohésion d'équipe et un accueil chaleureux permettent de découvrir de façon enrichissante les métiers de la protection de l'enfance. La pluridisciplinarité permet d'aborder plusieurs points de vue et favorise un échange instructif et productif ».

## Réalisations de l'année

- Embauche d'un Educateur spécialisé supplémentaire en CDD pour un an afin de palier au surcroît d'activité et de réduire la liste d'attente.
- Participation à une nouvelle session de formation à l'outil d'évaluation du danger (méthode ALFÖLDI).
- Développement des réunions de concertation partenariales.



# POLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

SICMO



## Chiffres clés

148

Mineurs  
accompagnés

*Les 3/4 des parents  
sont séparés et la ma-  
jorité des mineurs vi-  
vent chez leur mère*

15 %

des enfants ont  
une notification  
MDPH



## Qu'est-ce que le SICMO ?

C'est un service qui exerce des mesures d'AED et d'AEMO renforcées, avec pour objectif de protéger les enfants vivant dans leur milieu familial. L'intervention est intensive et se déroule principalement au domicile des familles dans le but de faire cesser ou réduire le risque de danger ou le danger encouru (lorsque la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation d'un mineur sont compromises ou que des difficultés familiales, sociales ou éducatives compromettent gravement son développement), tout en s'appuyant sur les compétences parentales.

Habilité par le Ministère de la Justice et par le Conseil Départemental, le SICMO est déployé sur deux antennes à Auxerre et à Sens.

Les équipes sont pluridisciplinaires et complétées par des agents administratifs et comptables. Cela permet de s'appuyer sur les compétences professionnelles de chacun pour accompagner et soutenir au mieux les familles.

Les équipes accompagnent les familles dans la compréhension de leurs difficultés pour les aider à les surmonter. Elles travaillent avec l'ensemble des UTS, les magistrats et les partenaires.

## Réalisations de l'année :

-Constitution d'une équipe pluridisciplinaire : psychologue, éducateur(trice) spécialisé(e), moniteur(trice) éducateur (trice), techni-cien(ne) de l'intervention sociale et familiale, infirmier(ère).

- Déménagement du service de Sens au 51 boulevard du Mail, dans des locaux plus spacieux et adaptés.
- Formation ALFOLDI sur les critères d'évaluation en protection de l'enfance.
- Fermeture de l'antenne de Toucy et intégration de l'équipe sur Auxerre.

## Perspectives :

- Poursuivre les modalités d'intervention pluridisciplinaire.
- Mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à l'évolution du service.
- Développer la participation des personnes concernées par la constitution d'un groupe de parole adolescents/parents.
- Mettre en place un projet sophrologie.

## Témoignage d'une mère de famille :

*« Ça m'a rassurée d'avoir à mes côtés une personne qui a su me guider lorsque j'étais dans le néant et mal. J'ai repris confiance en moi en tant que maman et grâce à vous nous allons bien et avons retrouvé un équilibre familial. Je vous remercie encore ».*





# POLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

## VISITES MEDIATISEES



Je viens ici car j'ai des choses à travailler avec maman. Mais ce n'est pas fini j'en ai encore à travailler... *Tatiana, 10 ans*

### Chiffres clés

153

Jeunes accompagnés  
70 filles  
83 garçons

1395

Visites médiatisées

8 ans

Age moyen

121

Jeunes accompagnés  
CD/89  
55 filles  
66 garçons

1097 visites réalisées  
2046 actes réalisés

32

Jeunes accompagnés  
ASE/75  
15 filles  
17 garçons

298 visites réalisées

### Qu'est-ce qu'une Visite Médiatisée ?

Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, le service des Visites Médiatisées est un lieu où les parents rencontrent leur enfant (0/18 ans) suite à une décision rendue par le Juge des Enfants et en présence plus ou moins continue de professionnels. Ces visites peuvent également se dérouler entre l'enfant et un autre membre de la famille ou lors de rencontres fratrie. Les bénéficiaires (parents, grands-parents ou autres) sont des ayants droits.



### Objectifs/missions

Permettre la rencontre parent/enfant en garantissant un cadre sécurisé et sécurisant sur le plan physique et psychique. Identifier, évaluer les capacités et les compétences parentales. Développer et soutenir la relation parent/enfant.

L'accompagnement repose sur les objectifs fixés par le service gardien et le Juge des Enfants, ainsi que sur les objectifs individualisés fixés avec la famille en fonction de son histoire, de ses besoins et des attentes de chacun.

### Réalisations de l'année

Mise en place de protocoles visant à améliorer l'accompagnement des fa-

milles : (entretiens formels, accès du service exclusivement réservé aux parents et à leur famille).

- Optimisation des outils informatiques (ordinateurs portables, agenda partagé).
- Installation d'un système d'ouverture sécurisée sur l'antenne de St Clément.
- Investissement d'un nouveau lieu de médiatisation à Migennes.
- Mise en place des Visites Semi Médiatisées pour l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris.
- Partage de connaissance intra service autour des notions de psycho-traumas, de l'attachement et des dangers relatifs aux écrans.

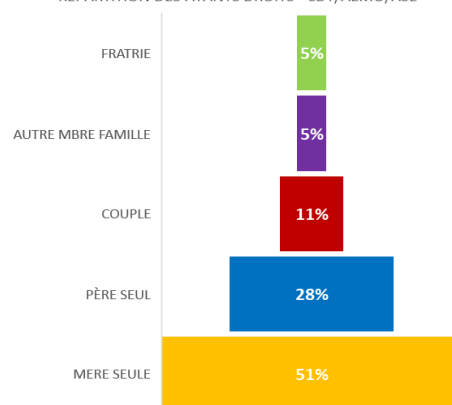
### Perspectives

Mettre en place un recueil de données.

Développer le partenariat avec le Conseil Départemental, notamment dans les échanges avant l'audience.

Obtenir des moyens humains supplémentaires afin de répondre à la demande des Unités Territoriales et des magistrats (liste d'attente).

REPARTITION DES AYANTS DROITS - CDY/AEMO/ASE



# POLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

## MEDIATION FAMILIALE

### Chiffres clés

73

#### Médiations terminées

28 judiciaires  
45 cadre conventionnel

522

#### Bénéficiaires d'entretiens d'information préalables

246 judiciaires  
276 cadre conventionnel

196

#### Séances de médiation familiale

76 judiciaires  
120 cadre conventionnel

97

#### Rencontres partenariales

14

#### Réunions d'information

### Qu'est ce que la médiation familiale ?

Selon l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale), « la médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial, axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation, dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le médiateur familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. »

### Objectifs/missions :

- Accompagner les personnes dans la recherche de solutions adaptées à leur organisation familiale.
- Soutenir la réorganisation de projet de vie, suite à une séparation ou lors d'un conflit qui empêche les prises de décisions.
- Promouvoir la médiation familiale à travers le département.

Au CPEY, les trois médiatrices diplômées d'Etat favorisent des connexions au sein de la famille élargie : entre ex-conjoints, entre frères et sœurs, entre un adolescent et son/

ses parents, etc...

Elles accueillent les familles dans trois lieux : Auxerre, Migennes et Sens pour faciliter l'accès à la médiation familiale. Elles participent à des actions de promotion de la médiation familiale telle que la permanence au sein des tribunaux judiciaires du territoire.

Elles offrent un cadre sécurisé pour permettre l'expression des besoins de chacun, atténuer les tensions et éventuellement trouver un terrain d'entente. »

### Réalisations de l'année

- Augmentation des moyens humains avec le recrutement d'une médiatrice à 0.20 ETP.
- Ouverture d'une antenne à Migennes.
- Reprise des permanences pour les tribunaux de Sens et Auxerre.
- Réalisation d'une plaquette d'information.

### Perspectives

- Augmenter les moyens humains afin de répondre à la demande, notamment sur le secteur de Migennes.
- Poursuivre la promotion de la médiation familiale





# POLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS

STUDIOS - MNA

Chiffres clés

39

Jeunes suivis

11 sur les STUDIOS

28 sur les MNA

Au 31/12/2021

19

Majeurs

13

Mineurs

25

Jeunes hébergés

7

Jeunes autonomes

25

Scolarisés

7

Vie active

Qu'est ce que le service

STUDIOS / MNA ?

*La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant demeure le texte le plus important sur le sujet depuis celle du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. Elle rappelle que les MNA relèvent bien de la protection de l'enfance.*

Le service est un dispositif qui accueille et accompagne, sans distinction de culture et d'origine, des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance ou des Mineurs Non Accompagnés isolés de toute autorité parentale sur le territoire, confiés par le département. Le service est habilité pour 9 jeunes STUDIOS et 18 MNA, qui sont hébergés en colocation ou en studio individuel à Auxerre, Joigny, Migennes et Sens.

L'équipe composée de **4 éducateurs** (3,80 ETP) et **une psychologue** (0,20 ETP) est complétée par **une secrétaire comptable** (1ETP) et encadrée par une **Cheffe de Service** (0.25 ETP). Elle accompagne les jeunes dans l'accès à l'autonomie :

- Logement (investissement, entretien, vivre ensemble, préparation de repas,...)
- Gestion du budget.
- Connaissance des différentes administrations et du dispositif de droit commun
- Santé / hygiène.
- Démarches administratives / obtention d'un titre de séjour.
- Insertion sociale et professionnelle

Un service d'astreinte éducative

est mis en place chaque soir de la semaine de 17h à 22h. Sur les temps de nuit, week-ends et jours fériés, l'astreinte cadre prend le relai.

Un partenariat actif est mis en place avec les Unités Territoriales, administrations diverses, Mission Locale, ...

Réalisations

- Rénovation de 5 studios situés dans l'immeuble dont le CPEY est propriétaire.
- Réaménagement d'appartements avec installation de mobilier neuf.
- Installation d'un bureau dans la maison relai de Migennes.
- Embauche d'une psychologue à 0,2 ETP.
- construction d'un projet spécifique pour l'accueil d'un couple avec enfant

Perspectives

- Elaborer le projet de service et les différents outils de la loi 2002-2.
- Réfléchir au développement du service sur le territoire icaunais.

« Je suis arrivé en France complètement paumé avec un sac à dos. Aujourd'hui, j'ai un appartement, un titre de séjour de 4 ans, un travail et le permis de conduire ...

...Le CPEY m'a porté, sécurisé et aussi m'a apporté une stabilité psychologique car j'étais très angoissé avec peu de confiance en moi.

Merci beaucoup à toute l'équipe du CPEY car vous avez été comme mère pour moi ...»

Un jeune MNA



# POLE JUDICIAIRE

## Investigation Educative

### Chiffres clés

79

Mesures

46 garçons

33 filles

9,5 ans

Age moyen  
des enfants

MAJORITE DE  
FRATRIES

Intervention sur tout le  
département de  
l'Yonne

### Qu'est-ce qu'une MJIE ?

Une Mesure Judiciaire d'Investigation Educative est une mesure d'investigation unique, qui vise à évaluer la situation d'un mineur, sur mandat du juge des enfants.

### Objectifs

Recueillir et analyser des éléments sur la situation scolaire, familiale et sanitaire, sociale et éducative du jeune et de sa famille. Elle constitue une aide au magistrat dans sa prise de décisions lui permettant de vérifier si les conditions d'une intervention judiciaire sont réunies, et de proposer si nécessaire des réponses adaptées à la situation. La mesure s'exerce sur une durée de 6 mois.

### Où sommes-nous implantés ?

Le service d'Investigation Educative (SIE) est implanté à Auxerre, rue Darnus. L'équipe composée d'éducateurs et d'une psychologue exerce à la fois des MJIE et des mesures de réparation pénale.

Un bureau annexe se situe au sein des locaux du service de Visite Médialisée à Saint Clément.

Ces deux implantations facilitent les entretiens avec les familles.

Les maisons relais de Migennes et Avallon sont également utilisées ponctuellement.

### Partenariat avec :

- Les UTS du département,
- L'Education Nationale, la MDPH, les IME, SESSAD, ...
- Les lieux de soins pour les suivis d'enfants ou de parents (CAMSP, CMP, CMPP, ANPAA, ...)
- Les mairies, offices de HLM, ...
- **La PJJ** : point mensuel sur l'activité, informations diverses, situations complexes, ...

### Réalisations :

Demande de renouvellement de l'habilitation pour 125 mesures.

### Perspectives

Elaboration du projet de service et des outils de la loi 2002-2.



## POLE JUDICIAIRE

### Réparation Pénale

#### Chiffres clés

# 81

Réparations pénales

70 garçons

11 filles

# 17 ans

Age moyen

Majorité d'actes  
de violence et de  
vols

Intervention sur tout le  
département de  
l'Yonne



#### Qu'est-ce qu'une Réparation Pénale ?

C'est une mesure éducative prononcée par le procureur ou son substitut à l'encontre d'un mineur, auteur d'une infraction pénale. Sur accord de ses représentants légaux et de lui-même, le jeune s'engage à « réparer » les conséquences de ses actes en effectuant diverses actions.

C'est une « alternative aux poursuites pénales », cette mesure n'est donc pas mentionnée dans le casier judiciaire. Elle s'exerce sur une durée de 4 mois.

#### Objectifs / missions :

L'objectif de la réparation pénale est de mettre en œuvre la mesure par le biais de différentes activités :

Activité de réflexion sur le contexte et les actes commis afin d'en comprendre les mécanismes et ne pas récidiver,

Rédaction d'une lettre d'excuse à la victime,

Travail écrit sur un thème en lien avec le délit commis, ou réalisation d'un visuel sur le même thème (selon l'accès du jeune à la lecture – écriture)

Réalisation d'une activité spécifique : un stage de 6 heures dans une association ou une entreprise.

Compréhension du contexte de vie du jeune, recueil des éléments permettant de l'orienter selon les besoins détectés en termes de santé, de scolarité – formation ...



#### Où sommes-nous implantés ?

Le service est implanté à Auxerre, rue Darnus.

Un bureau annexe se situe au sein des locaux du service des VM à Saint Clément.

Ces deux implantations facilitent les entretiens avec les familles.

Les maisons relais de Migennes et Avallon sont également utilisées ponctuellement.

#### Partenariat :

- Les associations caritatives de l'Yonne qui accueillent des stagiaires, les municipalités, les services publics.

- La PJJ : points mensuels (activité, situations complexes, politique judiciaire locale).

- Mairie de Joigny : participation à la politique de la ville mise en place dans le cadre d'un appel à projet visant les « invisibles ».

#### Perspectives

- élaboration du projet de service et des outils de la loi 2002-2.

# POLE JUDICIAIRE

## PREVENTION DE LA DELINQUANCE

A l'initiative de la présidente du tribunal pour enfants d'Auxerre, Mme PALLIN, et de la directrice territoriale Nièvre – Yonne, Mme HOUZARD, un appel à projet pour mener des actions originales de prévention auprès des mineurs du département de l'Yonne a été émis au premier semestre 2021.

Notre projet a été validé et un financement FIPD (fond interrégional de prévention de la délinquance) et PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) nous a permis de mettre en place les actions prévues dès fin Août 2021.

- Actions de formations pour les intervenants du projet,
- Constitution d'un petit groupe d'intervenants,
- Contacts et information du contenu du projet avec les établissements scolaires visés (collège en priorité), mise en place d'un calendrier d'intervention fin 2021 et début 2022.

Les objectifs de ce projet sont d'informer les jeunes de leurs droits et de prévenir les délits et crimes qu'ils pourraient être amenés à commettre en les plongeant dans divers contextes, afin qu'ils soient acteurs dans la recherche d'informations et de solutions.



Les outils sont des expositions animées par des agents PJJ et Mme CALONNE, coordinatrice CPEY du projet du théâtre interactif (débat animé par Mme CALONNE, deux agents PJJ et Mme CHEVALIER-JOLY).

Les thèmes sont la sexualité, la laïcité, les droits, la citoyenneté, les relations filles – garçons, la violence et le harcèlement.



Le champ d'intervention géographique est celui du territoire Icaunais, excepté Sens et ses alentours.

Les collégiens représentent le public prioritairement visé.

Fin 2021, alors même que le projet se mettait en place, un nombre quasiment égal à celui visé pour une année était déjà atteint. Le projet reçoit un franc succès.

### Partenariat

La PJJ et les établissements scolaires (collèges et lycées), les centres sociaux et la mairie de Joigny.

### Perspectives

Renouveler la demande de financement auprès de la PJJ et du FIPD.

Etendre le projet / les thématiques : les dangers du numérique (fake news / infox) et le consentement (dans l'espace virtuel et réel).

Demander le report des actions auprès de la commune de Joigny.

Recruter un co-animateur du projet (0.5 ETP)

Organiser des réunions planning trimestrielles.

Répondre au mieux aux demandes d'interventions.



# RESSOURCES HUMAINES

## ZOOM SUR LES EMPLOIS

Répartition par catégorie au 31/12/2021

- 11.83 % administratifs
- 21.50 % cadres (hiérarchiques et fonctionnels)
- 59.14 % éducatifs
- 2.15% paramédicaux
- 5.38 % services généraux

## ZOOM SUR L'INFORMATIQUE

Remplacement du serveur informatique de l'association

Dotation pour l'ensemble du personnel éducatif d'un ordinateur et d'un téléphone portables, et pour les personnels administratifs de double-écrans

## ZOOM SUR LA FORMATION

**Budget 2021 : 24 138 €**

**Formations individuelles : 7 personnes**

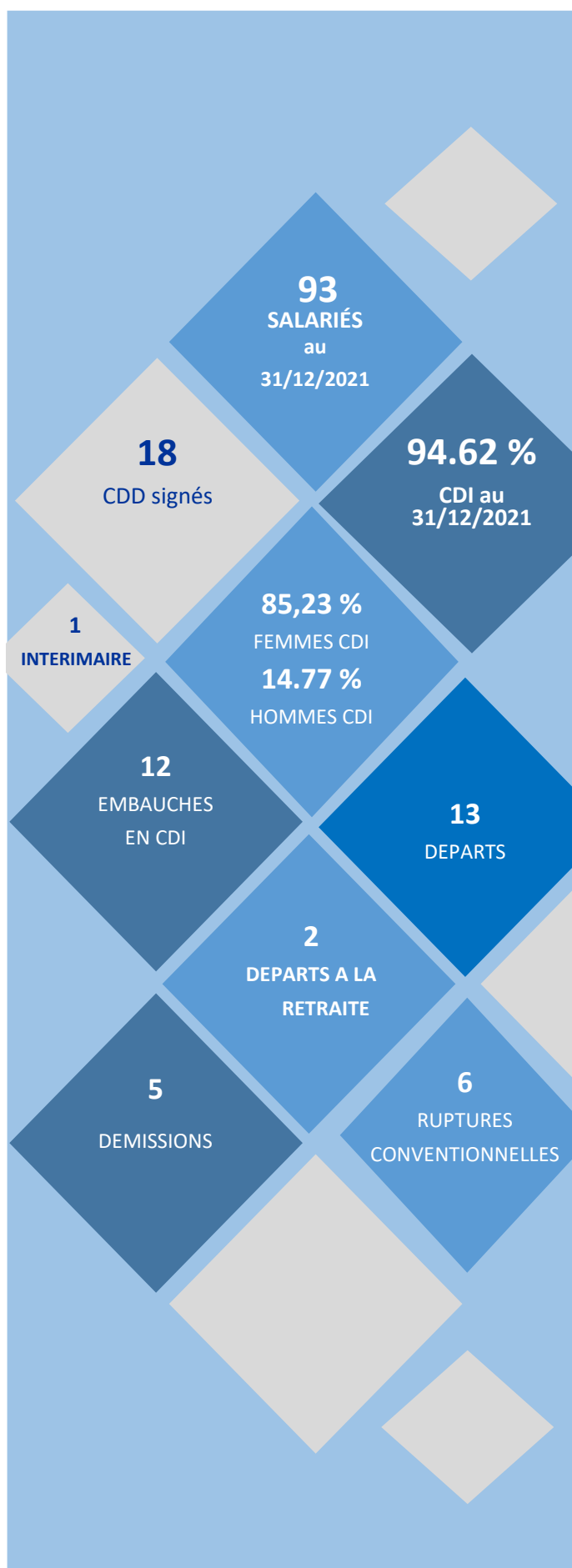
- Electricité bâtiment - GRETA
- Moniteur Educateur - IRTS
- Accueil physique et téléphonique - CCI
- Abord familial et institutionnel systémique - INSTITUT D'ETUDES SYSTEMIQUES
- Addictologie - FEDERATION ADDICTION
- Assistante RH - INSTITUT BOCQUET
- CAFERUIS—IRTESS

**Formations collectives : 36 personnes**

Méthodologie évaluation en protection de l'enfance - ALFOLDI  
L'attachement - S.DAM

**Actions collectives régionales : 6 personnes**

- Gestion de la charge mentale
- Le refus de soin
- Maîtriser sa navigation informatique



# FOCUS SUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES



## SECRETARIAT - COMPTABILITE

ARIZZI Catherine	Secrétaire de Direction
ASLANYAN Valérie	Coordinatrice SICMO
COMPERE Nathalie	Coordinatrice AEMO
GUIDON Sabrina	Secrétaire comptable VM-MF
MONLEAU Colette	Responsable Comptabilité - Paie
ROBERT Christelle	Comptable SIEGE- SIE - RP

## SERVICE GENERAUX

SOUFFLET Philippe	Agent technique
VAIRELLES Mickaël	Agent technique
VENANCIO Nazaré	Agent d'entretien



Site 51, rue Darnus à Auxerre

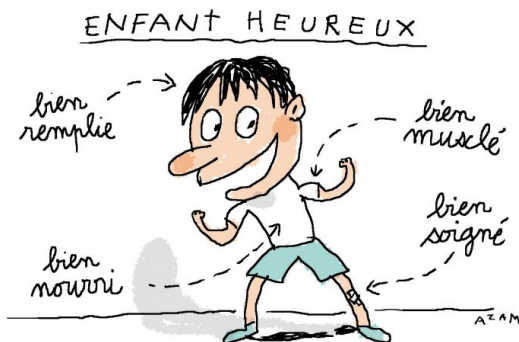


Déménagement et nettoyage d'un appartement



Avant et après les travaux de la cour rue Darnus à Auxerre

# PERSPECTIVES DU CPEY



*Les fonctions de prospective, de veille stratégique et de communication environnementale sont des éléments indispensables pour développer des projets en direction des publics en difficulté. Nous devons poursuivre nos efforts en ce sens, intensifier notre niveau de communication (interne et externe) et dynamiser notre réseau relationnel pour augmenter notre capacité d'analyse des besoins, qui servira nos choix stratégiques.*

La direction souhaite pouvoir présenter, à l'issue de l'élaboration du schéma départemental de l'YONNE, un projet de pôle afin de constituer sur les 3 dispositifs AEMO-AER-SICMO une culture commune de travail et un dispositif de mesure éducative unique, pour d'une part répondre aux besoins des jeunes selon leur situation, et d'autre part favoriser la continuité de parcours.

Le développement de l'outil « approche-médiation » est par ailleurs un objectif de ce pôle. Il permettra de compléter la palette de prestations en milieu ouvert, en offrant une réponse adaptée aux situations de conflit parental, de plus en plus prégnantes.

Concernant le pôle de soutien à la parentalité, nous souhaitons diversifier l'offre à destination des familles bénéficiant de droits de visite médiatisée, et répondre aux besoins croissants du département.

Il convient enfin de poursuivre la stabilisation des équipes de professionnels afin de mieux accompagner les jeunes et les familles. La formation des professionnels reste un axe essentiel pour constituer une culture commune, et des valeurs correspondant aux attentes institutionnelles.





# PARTENAIRES



## ADHESIONS





# ANNUAIRE DES SERVICES

## PÔLE D'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT

### Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert

#### AEMO Sud :

11, Avenue Saint Georges  
89000 AUXERRE  
☎ : 03.86.72.02.00

#### AEMO Nord :

7, rue des Sciots  
89100 SENS  
☎ : 03.86.65.50.56

[aemo@cpey.fr](mailto:aemo@cpey.fr)

### Service d'AED et d'AEMO Renforcée

#### AER :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE  
☎ : 03.86.51.36.10  
[aer@cpey.fr](mailto:aer@cpey.fr)

### Service d'AED et d'AEMO Intensive

#### SICMO Sud :

2, Avenue de Rodin  
89000 AUXERRE  
☎ : 03.86.72.22.99

#### SICMO Nord :

51, Boulevard du Mail  
89100 SENS  
☎ : 03.86.95.19.24

[sicmo@cpey.fr](mailto:sicmo@cpey.fr)

## PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS

## L'AUTONOMIE D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES

### Service Studios—Mineurs Non Accompagnés

#### Studios—MNA :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE  
☎ : 03.86.72.22.00  
[studios@cpey.fr](mailto:studios@cpey.fr)

## PÔLE JUDICIAIRE

### Service de Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative et de Réparation Pénale

#### MJIE—RP :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE  
☎ : 03.86.51.37.58  
[sie-rp@cpey.fr](mailto:sie-rp@cpey.fr)

## PÔLE DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

### Service de Visites Médiatisées

#### VM St Clément :

15 bis, rue du Port  
89100 ST CLEMENT

#### VM Auxerre :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE

☎ : 03.86.64.97.67

[vm@cpey.fr](mailto:vm@cpey.fr)

#### VM Migennes :

1, rue de Simmern  
89400 MIGENNES  
☎ : 03.86.92.13.20

[vm@cpey.fr](mailto:vm@cpey.fr)

### Service de Médiation Familiale

#### MF Auxerre :

51, rue Darnus  
89000 AUXERRE

#### MF Sens :

9, rue de la Gare  
89100 SENS

☎ : 03.86.51.29.15

[mf@cpey.fr](mailto:mf@cpey.fr)

#### MF Migennes

1, rue de Simmern  
89400 MIGENNES



# GLOSSAIRE

AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AER	Action Educative Renforcée
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
CD	Conseil Départemental
CMP	Centre Médico Psychologique
ES	Educateur(trice) Spécialisé(e)
ETP	Equivalent Temps Plein
IDE	Infirmier(ère) Diplômé(e) d'Etat
ME	Moniteur(trice) Educateur(trice)
MF	Médiation Familiale
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MNA	Mineurs Non Accompagnés
MJIE	Mesure Judiciaire d'Investigation Educative
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
RP	Réparation Pénale
SICMO	Service d'Intervention Continue en Milieu Ouvert
TISF	Technicien d'Intervention Sociale et Familiale
UTS	Unité Territoriale de Solidarité
VM	Visite Médiatisée





**COMITE DE PROTECTION  
DE L'ENFANCE de L'YONNE**

96, rue de Paris BP 163

89003 AUXERRE cedex

Tel : 03.86.72.19.17

Fax : 03.86.52.15.03

Mail : [cpey@cpey.fr](mailto:cpey@cpey.fr)

Site internet : [www.cpey.fr](http://www.cpey.fr)